

Délibération 1.1
ADOPTION DES PROJETS SOCIAUX DE TERRITOIRES

Intervention de Sophie Hervé

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Ce rapport présente, comme vous avez pu le souligner, les projets sociaux de territoire. Le groupe Communiste et Républicain, Front de Gauche s'en satisfait et je vous indique par conséquent que nous voterons, mes collègues et moi-même, favorablement ce dispositif établi suite aux demandes répétées, maintes fois différées et enfin entendues - comme quoi il faut toujours persévérer ! -, des élus de notre groupe au cours des précédentes mandatures.

Nous nous réjouissons de la création de cet outil de mise en cohérence et de priorités à donner dans les politiques sociales et solidaires, personnalisé par bassins de vie, qui renforcera le travail commun, la coordination entre tous les acteurs sous l'impulsion du Département, chef de file des solidarités, ainsi que la mise en œuvre d'actions adaptées aux enjeux locaux

Je profite d'ailleurs de cette intervention pour saluer le travail des services départementaux et de nos partenaires qui nous livrent ainsi un document utile et très bien construit par unité territoriale. Cette remarque pour réaffirmer l'attachement de mon groupe à ce que les agents puissent travailler dans de bonnes conditions, non Monsieur le Président, je ne pense pas qu'ils soient trop nombreux, et ils travaillent souvent avec des moyens insuffisants, en particulier dans les différents secteurs des solidarités.

Ainsi, si le dispositif d'impulsion est désormais au rendez vous à travers ces PST, si le professionnalisme, le dynamisme et la motivation des agents et des partenaires sont au rendez-vous, les moyens eux ne suivent pas d'où un décalage encore une fois entre les ambitions et priorités affichées d'un côté et les sommes destinées à les réaliser de l'autre... C'est toujours la même histoire...

Pour le volet « actions » de ces projets sociaux de territoires, nous allons en effet cofinancer pour 500.000 Euros par an plus de 150 actions identifiées, soit en moyenne un peu plus de 3.300 Euros par action et par an. Lorsque l'on regarde de près les constats dressés par UTAS, les objectifs qui se dégagent de ces constats et l'ambition légitime et salubre décrite dans l'intitulé des fiches « actions », on peut considérer que nous sommes bien loin du compte. Ceci étant, soyons positifs et saluons ce petit geste financier de la collectivité. Il en appellera forcément d'autres !

En effet, l'urgence sociale s'accroît au fur et à mesure que les politiques libérales sont menées. La précarité file à toute vitesse, le chômage augmente, le pouvoir d'achat est en berne. Les besoins sont immenses, il s'agit d'y répondre que nos concitoyens vivent mieux ! Il ne s'agit pas de se targuer d'un brevet de bonne gestion financière si dans le même temps sa population va mal.

La dématérialisation, le numérique sont bien évidemment à développer, à encourager, mais en complément et non en remplacement, au détriment des relations humaines directes, de la possibilité pour les usagers de venir rencontrer un professionnel qui va l'aider, l'accompagner, répondre à son besoin, faire du sur mesure. Un professionnel qui disposera de la formation et du temps nécessaire pour « traiter humainement » comme l'on dit maintenant dans le jargon, et j'ajoute « avec humanité » la demande.

Par ailleurs, le Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées de Seine-Maritime ou CODERPA est partie prenante de certaines actions, ce qui m'amène à vous interpeller sur la question de l'avenir de cette structure qui est amenée à se transformer en Maison de l'Autonomie, des Personnes Âgées et Handicapées au premier janvier 2016.

Le CODERPA suit les renouvellements des assemblées départementales, et donc est amené à se renouveler dans les tous prochains jours. Néanmoins, au vu de la courte durée de vie de la structure renouvelée, et des temps naturels de latence entre les différents renouvellements, quelle logique y a-t-il à avoir un CODERPA tout neuf pour seulement un ou deux mois ? C'est pourquoi je vous invite, Monsieur le Président, à suivre les recommandations unanimes du bureau du CODERPA 76 qui demande à ce que le CODERPA dans sa composition actuel soit tacitement reconduit jusqu'au mois de décembre et la nomination de la nouvelle instance instaurée dans le cadre de la loi d'adaptation de la société du vieillissement.

Ce n'est pas une question politique à proprement parler, de nombreux départements, de droite comme de gauche, ont suivi cette recommandation de bon sens.

Voilà, Monsieur le Président, chers collègues, les quelques remarques que je souhaitais développer avant de voter ce rapport.

Vote : Pour